

## ANNONCE

### Intitulé du poste : AGENT DE SECURITÉ DE SORTIE DES ÉCOLES (CDD)

**Service** : POLICE MUNICIPALE

**Supérieur hiérarchique direct** : LE CHEF DE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

**Cadre d'emploi** : CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES – CATEGORIE C

**Filière** : TECHNIQUE

**Durée hebdomadaire de travail** : TEMPS PARTIEL

**Horaires** : VARIABLES SELON L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'AFFECTATION

**Lieu(x) de travail** : VILLE DE MARMANDE

### Descriptif du poste

Marmande est une commune de 17500 habitants située au cœur du sud-ouest de la France, à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, sous-préfecture et chef-lieu de canton du département de Lot-et-Garonne, en région Nouvelle-Aquitaine. Elle fait partie de l'intercommunalité de Val de Garonne Agglomération (43 communes, 62000 habitants).

La Ville de Marmande recrute pour l'année scolaire 2019 - 2020, des agents qui auront pour mission d'assurer la sécurité sur la voie publique des enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires.

### Missions

**Missions principales :**

La mission consiste à faire traverser la chaussée sur les passages piétons, aux personnes fréquentant les établissements scolaires.

Équipée d'une chasuble jaune fluo avec l'inscription " Sécurité École " et d'un panneau " Stop ", la personne est chargée d'arrêter les véhicules au moment des traversées.

Revêtue de son équipement, elle prendra place au milieu de la chaussée, après s'être assurée qu'elle pouvait le faire sans risque pour son intégrité physique.

Depuis sa position nettement visible et sans équivoque pour les automobilistes, la personne en place pourra ainsi assurer la protection des piétons (adultes et enfants) quittant l'école.

En cas de difficultés ou d'incidents, la personne informera la Police Municipale pour une intervention sur place (stationnement gênant la progression des piétons, non-respect du Code de la Route...)

### Compétences requises

#### **SAVOIR :**

- Maîtrise des modalités d'intervention avec les différents types de population,
- Connaissance du Code de la Route et des arrêtés du Maire (Pouvoir de Police, Maire)
- Maîtrise des techniques d'appel des services de Police Municipale.

#### **SAVOIR-FAIRE :**

- Faire appliquer le code de la route pour la traversée des enfants et des parents,
- Gérer les relations avec la population,
- Effectuer un compte-rendu aux supérieurs hiérarchiques de tous les événements ou faits importants.

#### **SAVOIR-ETRE :**

- Capacité de s'affirmer dans des situations délicates, sens des responsabilités,
- Sens de la médiation, maîtrise de soi et qualité relationnelle

### Conditions particulières d'exercice du métier

Les horaires sont établis en fonction du fonctionnement de l'établissement scolaire où est affecté l'agent.

### Mode de recrutement

- Recrutement contractuel

**Date limite de dépôt des candidatures : 8 Août 2019**

**Pour répondre à cette annonce :**

Envoyez une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'attention de :

**Monsieur Le Maire de Marmande**

De préférence par voie électronique à :

**Sandrine BRILLAC** (*Gestionnaire des recrutements*) : [sbrillac@vg-agglo.com](mailto:sbrillac@vg-agglo.com)

Par voie postale :

**Monsieur Le Maire de Marmande**

Hôtel de ville

Place Clémenceau

47200 MARMANDE